

gDTC - Demande #3833

Automatiser une partie du travail d'enregistrement des virements récurrents

12/08/2019 15:17 - Isabella Vanni

Statut:	Nouveau	Début:	12/08/2019
Priorité:	Normale	Echéance:	
Assigné à:	Benjamin Drieu	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			

Description

Préambule

À ce jour, 26 adhérent-e-s ont choisi le virement récurrent comme mode de règlement de leur cotisation. La récurrence est majoritairement mensuelle, mais pas que.

À différence des CB récurrentes et des prélèvements SEPA, **nous n'avons pas la main sur les virements**. Ainsi, pour l'enregistrement de ces derniers, nous ne pouvons pas utiliser le bloc dédié aux prélèvements automatiques disponible dans la fiche cotisation.

L'enregistrement des virements récurrents se fait actuellement en ajoutant les paiements dans les notes de la cotisation concernée (ex : « 5 € le 01/08/2019 ») et en mettant à jour manuellement le montant de la cotisation. Côté comptabilité, il s'agit d'ajouter chaque nouveau virement dans Grisbi.

Avec 26 virements récurrents, ça commence à faire pas mal de travail. /o\ Pour gagner du temps, on pourrait peut-être automatiser une partie du travail.

Propositions

1. Rendre possible l'ajout de X virements pour chaque cotisation (champs nécessaires : « date de réception » et « montant ») ;
2. Permettre la maj automatique du montant de la cotisation au fur et mesure que les virements sont ajoutés ;
3. Permettre l'export de chaque nouveau virement dans Grisbi.

~~La fonctionnalité au point 1 engendrait l'avantage complémentaire de rendre possible la création d'un modèle de remerciements spécifique à envoyer à la réception de chaque virement. En effet, actuellement nous n'envoyons pas d'accusé de réception manuel à chaque fois, car ça prendrait trop de temps. /o\ <- envoyer un courriel pour chaque virement reçu, notamment si mensuel, paraît un peu excessif (à noter qu'on ne fait pas pour les prélèvements SEPA et par CB).~~

Postambule

On avait envisagé de contacter les adhérent-e-s réglant leur cotisation par virement récurrent pour les encourager à changer de mode de paiement (voir <https://agir.april.org/issues/2478>).

Or perso, je ne me sens plus très à l'aise avec cette idée : nos modes de paiement « préférés » sont bien mis en avant dans le formulaire d'adhésion et sur le site. Si malgré cela les gens choisissent le virement récurrent, c'est parce qu'ils ont leurs bonnes raisons. Une invitation formelle à opter pour un autre mode de règlement, en plus d'être potentiellement perçue comme fastidieuse, ne fera pas changer d'avis à beaucoup de personnes amha.

Historique

#1 - 02/09/2020 15:24 - Isabella Vanni

- Description mis à jour